

GRANOTES

N°132
Janvier / Février 2017

Magazine municipal d'information
Ville d'Argelès-sur-Mer

BUDGET 2017

TRAVAUX

Le Projet coeur
de ville avance
pages 10 - 13



SOMMAIRE

Un œil dans le rétro

Pages 4-5



Dossier

Budget 2017: précaution et anticipation
Pages 6-7



Actualité

PLU : l'enquête publique est en cours
Pages 8-9



Travaux

Le projet cœur de ville avance
Pages 10-13



Service public

Les services techniques se distinguent
Pages 14-15



Vie municipale

Vœux du maire
Pages 16-17



Agenda culturel

L'eau dans tous ses états
Pages 18-19



Directeur de la publication

Antoine Parra,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

Rédaction et Maquette

Service Communication

Crédits photographiques

Service Communication / Frédéric HEDELIN

Imprimerie

Imprimerie Salvador (Elne) Papier 100% recyclé.



Document imprimé
sur Satimat green 115g,
papier recyclé
fabriqué en France

Édito



Ambition et raison

Dans quelques semaines, le 26 mars prochain, je bouclerai ma première année en tant que maire. Ces premiers mois passés à la tête d'Argelès-sur-Mer ont été source de fierté. Ils m'ont également conforté dans le fait que cette fonction compte parmi les plus belles, mais également les plus délicates à assurer. En effet, chaque jour ou presque, je dois prendre, en concertation avec mon équipe, des décisions qui influencent sensiblement l'avenir de notre commune.

Ainsi, le 15 décembre dernier, le conseil municipal a voté un **budget** ambitieux et raisonné. La Ville a toujours géré les deniers publics de manière responsable. Cette année encore, dans un contexte économique délicat, elle poursuit sa tâche dans le même esprit : ambition car Argelès-sur-Mer doit

résolument continuer d'avancer. Raison parce que ces investissements doivent s'inscrire dans les limites d'un budget maîtrisé.

“ **La ville a toujours géré les deniers publics de manière responsable** ”

Tout d'abord l'**aménagement du cœur de ville** est bien lancé. De la

concertation publique actuelle sont en train d'émerger les premiers grands contours de l'Argelès-sur-Mer de demain. Je vous invite d'ores et déjà à assister à la réunion publique du 13 février consacrée à ce projet majeur du mandat.

Par ailleurs, la mise en place du **Plan local d'urbanisme** avance. L'enquête publique, une de ses étapes essentielles, est actuellement ouverte. Ce document qui sera adopté d'ici quelques mois permettra également de dessiner une ville nouvelle pour les prochaines décennies. Toujours avec une même ambition : offrir aux Argelésiens une meilleure qualité de vie.

Antoine PARRA
Maire d'Argelès-sur-Mer

Inauguration au collège ▶

Inauguration des travaux du collège des Albères le 18 novembre.



◀ EDLM

L'opération municipale Enfants de la Mer : c'est toute l'année !
Sortie scolaire avec une classe de l'école Curie-Pasteur
le 9 décembre dernier.

Parlement de la mer ▶

Visite le 29 novembre dernier de Didier Codorniou,
vice-président du conseil régional, au port et sur la digue
dans le cadre du Plan littoral 21.



◀ Classe de neige

Départ en classe de neige d'élèves de l'école Curie-Pasteur
le 12 décembre dernier.



Téléthon



Les Argelésiens ont du cœur : durant le mois de décembre, les bénévoles se sont mobilisés dans le cadre de plus d'une vingtaine d'événements organisés dans la ville.



Le bain des Argelésiens

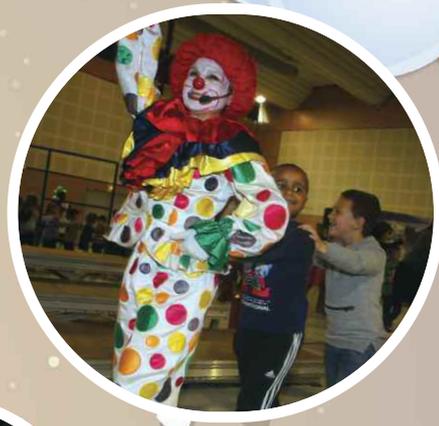


Première manifestation traditionnelle de l'année, elle a réuni près de 300 baigneurs ce 1^{er} janvier.



Noël des écoles

L'événement s'est déroulé à l'espace Jean-Carrère le 13 décembre.



Précaution et anticipation

Le budget a été voté le 15 décembre dernier.
La Ville a su s'adapter au contexte financier délicat.

Près de 1,2 million d'euros de dotations en moins pour Argelès-sur-Mer

Contexte économique oblige, le plan national de redressement des finances publiques a prévu 50 milliards d'euros d'économies pour la période 2015-2017. Les collectivités publiques sont directement impactées par cette mesure puisque les dotations qui leur sont versées connaissent une baisse très sensible de 10 milliards d'euros (3,67 milliards d'euros par an).

Dès 2014, les collectivités territoriales ont été mises à contribution. Bien sûr, Argelès-sur-Mer n'échappe pas à la règle, la baisse de dotation globale de fonctionnement (DGF) s'élevant à 157 232 euros.

En 2015 et 2016, le rythme annuel de réduction avoisinait 400 000 euros. Celle-ci devrait être réduite de moitié en 2017 pour s'élever à 200 000 euros environ.

Au terme de la période 2013-2017, l'enveloppe (cumulée) de la DGF allouée à la Commune devrait donc passer de près de 4 millions d'euros à environ 2,8 millions d'euros.

Dans de telles conditions, même si elle s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche d'optimisation budgétaire, la Ville doit rester vigilante dans ce domaine.

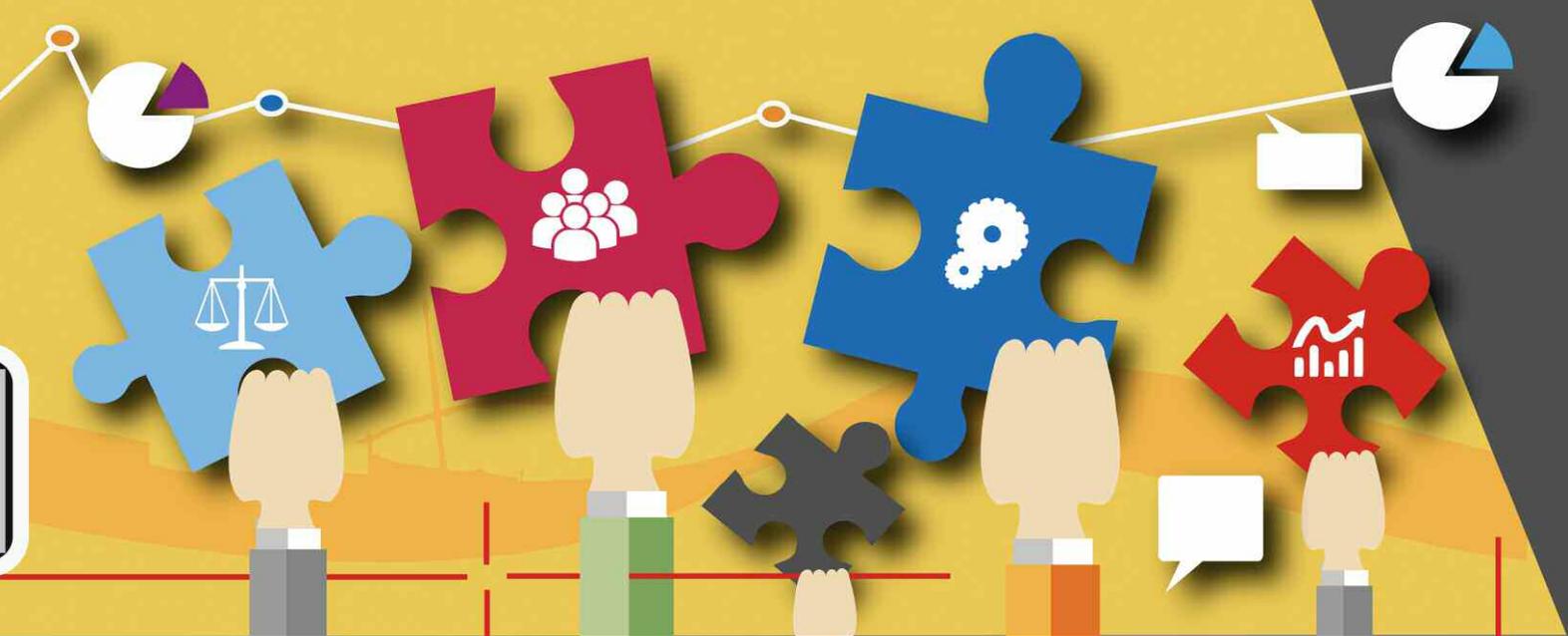
Dès 2014, elle a anticipé les effets du plan de redressement national en analysant précisément sa situation budgétaire. Elle a ensuite défini six objectifs financiers pour le mandat en cours (jusqu'en 2019) dans le cadre d'un pacte de responsabilité budgétaire : taux de progression plafonné à 1% par an pour les charges de fonctionnement ; taux de progression de 2% pour les charges de personnel ; majoration de 2% appliquée aux subventions versées aux associations locales ; progression annuelle des taux d'imposition limitée à 2% ; autofinancement des dépenses d'équipement avec un recours modéré à l'emprunt ; capacité de désendettement inférieure à 10 années d'épargne brute.

À savoir

Les principales opérations prévues au budget 2017.

- Achats de terrains nus : 120 000 euros
- Aménagement zone d'activités : 800 000 euros
- Bâtiments plage (chalets des artisans, toilettes Grau et port) : 552 000 euros
- Stades (dont nouveau stade) : 1 000 000 euros
- Travaux hydrauliques : 105 000 euros
- Voirie divers : 1 950 000 euros

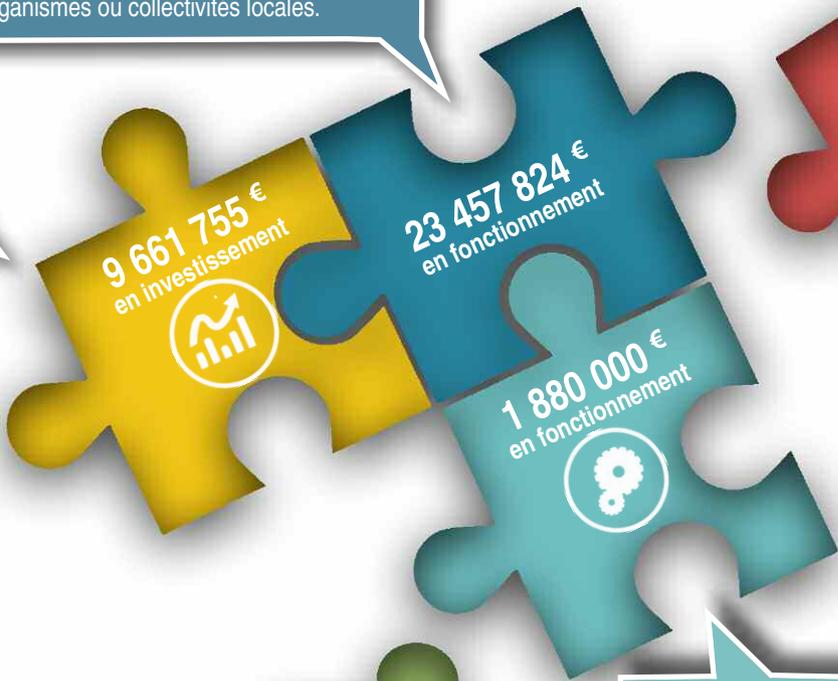




Cette section retrace toutes les **opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune**, c'est-à-dire celles qui reviennent chaque année. Exemples de dépenses : dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, prestations de services intérieurs (ex. : charges d'entretien), autres charges de gestion courante, paiement des intérêts des emprunts, etc. En recettes : les produits locaux, les recettes fiscales provenant des impôts locaux, les dotations de l'Etat, les participations provenant d'autres organismes ou collectivités locales.

Le budget en quelques chiffres

Programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Cette section retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine : dépenses concernant le remboursement des capitaux empruntés, acquisitions immobilières ou travaux nouveaux. Parmi les recettes d'investissement, on trouve des subventions d'investissement, les emprunts, les produits du patrimoine, etc.



C'est le montant de la majoration appliquée aux subventions versées aux associations locales. Ce taux de croissance est aligné sur les taux d'imposition locale.

Pour financer les travaux d'équipement, la Ville a recours à l'emprunt tout en conservant une capacité conséquente d'autofinancement. Profitant de la sensible amélioration des conditions de financement des collectivités publiques, la commune avait emprunté de manière très avantageuse en 2014 au taux de 3% et 2% en 2015. Depuis 2016 et jusqu'en 2019, le rythme annuel d'investissement avoisinera les 6 millions d'euros. Celui-ci s'équilibrera avec un niveau moyen annuel d'emprunt, parfaitement maîtrisé, de 1 200 000 euros.



Un autre budget adopté : le service portuaire
Le port est désormais géré en régie. Le projet de budget primitif 2017 couvre une année entière et peut donc se calquer sur le budget annuel de l'ex-SAGA (qui gérait auparavant le port) avec un équilibre global de 1 880 000 euros de fonctionnement.

PLU : l'enquête publique est en cours

Quel Argelès-sur-Mer pour demain en terme d'aménagement et de de préservation du territoire ?
Le Plan local d'urbanisme (PLU) propose d'y apporter quelques réponses.

Afin de répondre aux attentes de la population et aux évolutions du contexte législatif et réglementaire, la commune d'Argelès-sur-Mer travaille depuis 2014 sur l'élaboration de son plan local d'urbanisme. A ce jour, le projet de PLU* est arrêté et soumis à **une enquête publique qui se poursuivra jusqu'au 17 février 2017.**

Vous pouvez consulter le dossier directement à l'Hôtel de Ville, aux jours et heures habituels d'ouverture, ou sur le site internet de la Ville (ville.argeles-sur-mer.com). Un commissaire enquêteur a été désigné par le tribunal administratif de Montpellier. Il accueillera le public afin de recevoir toutes les observations écrites ou orales lors de ses permanences organisées à l'Hôtel de Ville le vendredi 10 février de 9 h à 12 h et le mercredi 15 février de 14 h à 17 h. Vous pouvez également consigner vos remarques sur le registre d'enquête publique tenu à l'Hôtel de Ville, ou bien les adresser par courrier postal à l'attention de M. Henri Angelats, commissaire enquêteur domicilié à l'Hôtel de Ville.

Une fois l'enquête close, le commissaire enquêteur établira un rapport agrémenté de son avis sur le projet de PLU. Après d'éventuels ajustements, le conseil municipal adoptera le document par délibération.

** Depuis la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU), le Plan d'Occupation des Sols (POS) a changé de dénomination et est devenu le Plan Local d'Urbanisme (PLU), nouvel instrument de planification.*

Ce document réglementaire est un outil qui permet de promouvoir pour les années à venir un aménagement intégrant les multiples thématiques de l'urbanisme : l'habitat, les déplacements, l'économie et l'environnement, le tout dans une perspective de développement durable.



Collecte des encombrants à domicile : du nouveau !

Elle est désormais gérée par la communauté de communes pour les communes d'Elne, Bages et Argelès-sur-Mer en prestation de services avec l'association La Recyclerie. La collecte en prestation de service est toujours assurée le 1^{er} mardi du mois à Argelès-sur-Mer après inscription au 09 54 61 07 83. Les usagers doivent respecter les dates et ne pas laisser

les objets sur le domaine public après les dates de collecte. L'association La Recyclerie peut collecter en dehors de la date citée sur simple demande. Les objets collectés (meubles, électro-ménager, vaisselle, livres, ordinateurs, jeux et jouets...) bénéficieront d'une seconde vie. Ils seront triés, nettoyés, réparés et rénovés si besoin avant d'être mis en vente au magasin solidaire (à Elne) à partir du 1^{er} mars 2017.



Journée Conseils en économies d'énergie

Vous pourrez rencontrer gratuitement et sans rendez-vous le 17 février de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h un conseiller EDF en économies d'énergie à l'Hôtel de Ville (Bureau des élus n°3).

Parmi les informations délivrées : obtention de renseignements sur votre facture EDF ; établissement d'un bilan tarifaire et étiquette énergie correspondant à votre logement ; présentation des différentes solutions permettant de réduire vos consommations, etc.

Parc municipal de Valmy : ouverture le 4 février



Niché entre plaine du Roussillon, mer Méditerranée et le massif des Albères, il est idéal pour une sortie familiale. Entrée gratuite.

Les dates d'ouverture 2017

- Du 4 février au 5 mars, tous les jours de 10 h à 18 h ;
- du 6 au 31 mars, les mercredis et week-ends de 10 h à 18 h ;
- du 1er au 30 avril, tous les jours de 10 h à 18 h ;
- du 1er mai au 30 septembre, tous les jours de 10 h à 19 h ;
- du 1er au 20 octobre, les mercredis et week-ends 10 h à 18 h ;
- du 21 octobre au 5 novembre, tous les jours de 10 h à 18 h.

Fermeture du 6 novembre au début des vacances de février 2018.

Fermeture lors du festival des « Déferlantes » (juillet).

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le numéro n°131 de Granotes, rubrique Coulisses, page 17 : lire FNACA (Président : Jean-Claude Rivière) au lieu de ANA FACEM (Président : Marcel Codognot).

L'info municipale en direct

Plusieurs supports gratuits sont à votre disposition.

Une newsletter ...

La Ville d'Argelès-sur-Mer édite une newsletter. Chaque semaine, elle vous informera sur l'actualité de la commune et les événements exceptionnels. Pour la recevoir directement sur votre boîte mail, inscrivez-vous en un clic sur la page d'accueil (www.argeles-sur-mer.com), rubrique « Lettre d'information ».



... et une page Facebook

La page Facebook municipale d'Argelès-sur-Mer complète la panoplie des nombreux outils et supports d'information déjà proposée au public.

Consulter la page Facebook : [facebook / ville d'Argelès-sur-Mer](https://www.facebook.com/ville.d'Argelès-sur-Mer)

Conseil municipal

Toutes les délibérations sont consultables sur ville.argeles-sur-mer.com, rubrique « La mairie ».

Les conseils municipaux se déroulent un jeudi par mois, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil.

Prochains conseils les 23 février et 30 mars à 21 heures.



Le projet cœur de ville avance

La phase de concertation se poursuit. Les groupes de travail ont rendu leur analyse. Les bureaux d'études ont pris le relais. Les comptes-rendus issus de cette première étape ont été présentés au cours de la réunion publique du 5 décembre dernier.

Un projet ambitieux

Il vise plusieurs objectifs : une piétonisation de l'avenue de la Libération ; une délocalisation du stade du Marasquer puis une transformation de cet espace en parking d'environ 250 places (le nombre sera adapté aux contraintes liées au projet) ; la libération de la place Gambetta pour transformer celle-ci en un espace public convivial et apaisé. « *Cependant, les objectifs et les ambitions du projet dépassent très largement le périmètre de cet aménagement. En effet, celui-ci représente un vrai schéma directeur pour Argelès-sur-Mer pour les 30 à 40 prochaines années* » précise Antoine Parra, maire d'Argelès-sur-Mer.

Le cœur de ville deviendra attractif avec une activité économique qui profitera de cette dynamique. Les déplacements seront quant à eux apaisés, sécurisés et le stationnement renforcé. Enfin, des lieux de rencontres et de convivialité seront accessibles à tous.

La réunion publique du 5 décembre a permis de présenter les orientations proposées par les groupes de travail et sur lesquelles les bureaux d'études s'appuieront pour élaborer le projet le mieux adapté. Ces groupes de travail sont composés d'élus (majorité et opposition), de délégués de quartiers, de commerçants et de citoyens.

Leurs réflexions portaient sur 7 thématiques : « Vision globale », « Circulation et déplacements », « Stationnement et livraisons », « Développement économique et marchés », « Culture, patrimoine et animations », « Groupes scolaires Curie-Pasteur et Herriot », « Modernisation des réseaux », « Création d'un nouveau stade ».

Une vision globale

Malgré une orientation axée vers la modernité, l'authenticité du vieux village sera préservée. Ainsi, les couleurs, structures et matériaux utilisés rappelleront l'ambiance du centre ancien tandis que la végétation sera étoffée. Par ailleurs, une fontaine à eau potable sera installée sur la place Gambetta. Les plantations sur les bords de maison seront encouragées et l'éclairage adapté à la nouvelle configuration des lieux.



Le planning des travaux

Jusqu'à mars 2017 : concertation



Réunion publique du 5 décembre

Oct. 2017 : lancement des travaux

Oct. 2017 à mai 2018 : secteur Avenue de la Libération et de ses connexions avec la Place Gambetta.

Oct. 2018 à mai 2019 :

- Transformation du stade du Marasquer, pour partie en parking d'environ 250 places ;
- relocalisation du stade du Marasquer avec ses annexes à la Prade Basse ;
- aménagement de la place Gambetta de son stationnement et création d'une vraie place de village, conviviale et apaisée.

Réception des travaux à la fin du premier semestre 2019

Ce planning pourra être révisé suite à d'événements imprévus (climatiques en particulier) ou en fonction des résultats des études ou de certaines contraintes administratives.

**Prochaine réunion publique
le 13 février à 18 h 30, salle Buisson.**

Afin que la concertation reste la plus constructive possible, un registre ouvert à l'Hôtel de Ville et une adresse mail (concertation-ville@ville-argelessurmer.fr) sont toujours proposés aux Argelésiens souhaitant s'exprimer.



TRAVAUX (suite)

« Circulation et déplacements »

Au terme des travaux, le sens de circulation de plusieurs axes sera modifié. Les études sont en cours.

« Stationnement et livraisons »

Les accès aux garages privatifs existants seront maintenus.

Par ailleurs, le projet prévoit 11 aires de livraison sur le secteur (autant que celles actuellement utilisées).

Le stationnement restera gratuit. La moitié des places du futur parking du Marasquer seront en Zone bleue, ceci afin d'éviter les véhicules ventouse. Les entrées et sorties du parking donneront sur le boulevard Herriot et l'avenue du 8 Mai. Le boulevard Herriot sera mis en sens unique à partir de l'entrée du parking. Une partie du stade et les tribunes seront conservées pour la pratique sportive des écoles et des clubs.

De nombreuses places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite seront judicieusement créées au plus près du centre-ville. Les stationnements pour les deux-roues seront également intégrés dans le projet.

« Développement économique et marchés »

La piétonisation du centre-ville, la gratuité du stationnement et la création d'un vaste parking sont autant d'atouts pour le développement économique.

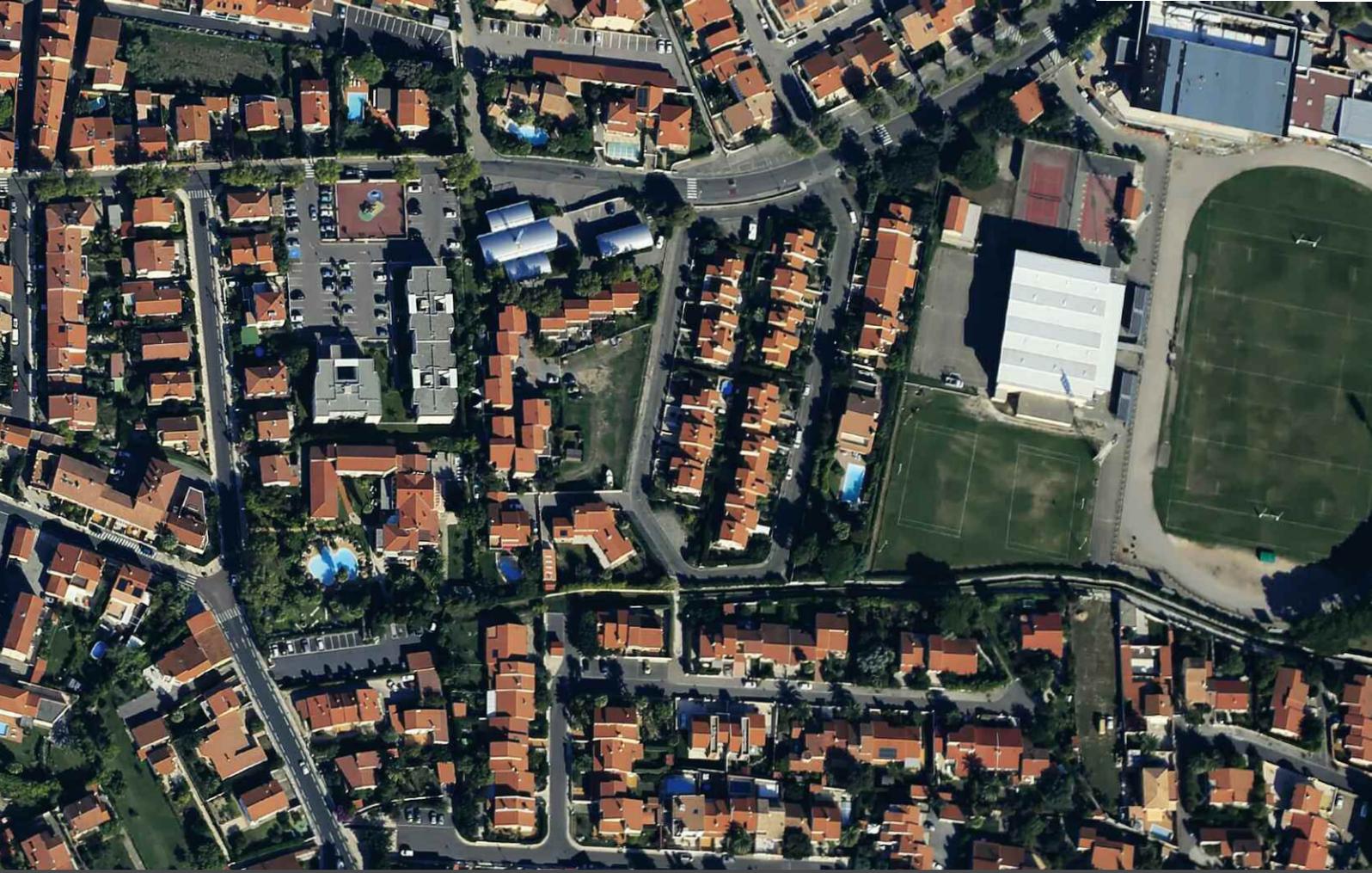
Les dispositifs existants (Fisac pour les commerçants, aide à la rénovation des façades et des logements - OPAH) seront maintenus jusqu'en juin 2017. Un dispositif d'accompagnement des commerçants pendant les travaux est à l'étude.

Enfin, la Ville réfléchit sur la possibilité d'installation au cœur du village d'une maison du terroir et d'un marché à vocation « bio » et produits locaux.

« Culture, patrimoine et animations »

Pas moins de 25 animations sont organisées chaque année dans le centre-ville. L'aménagement du secteur, notamment de la place Gambetta, tiendra compte de certaines contraintes spatiales inhérentes à ces événements : installation de podiums, sonorisation des rues, cheminement sans obstacle, signalisation numérique dynamique, etc. Une réflexion sur des expositions et l'intégration de sculptures dans le paysage est également en cours.

L'ensemble bénéficiera d'une signalétique valorisée et réorganisée pour optimiser la lisibilité du centre-ville.



« Groupes scolaires »

L'école Herriot bénéficiera du réaménagement : possibilité de créer de nouveaux espaces dédiés à l'enseignement, des sanitaires supplémentaires, un dortoir et un préau. Les entrées et sorties des écoles Herriot et Curie-Pasteur se situeront côté place Gambetta.

« Modernisation des réseaux »

Ils concerneront l'éclairage public, les services connectés, les réseaux secs et humides qui seront remplacés. Les fourreaux nécessaires au futur réseau (fibre optique) seront intégrés dans le projet. Une borne de recharge pour les voitures électriques sera installée sur le parking de l'Hôtel de Ville. Selon l'ampleur prise par l'utilisation de ce type de véhicule, d'autres bornes seront activées sur le parking du Marasquer.

Passage Vincent Raynal

Les travaux réalisés par la Ville se sont achevés à la mi-décembre. Le nouveau passage sous le pont SNCF rehaussé est désormais en passage alterné. Cette nouvelle configuration a permis de créer un accès piéton et une piste cyclable sécurisés.

Le réaménagement a également consisté en :

- la réfection de la voirie de l'avenue du 11-Novembre entre la route de Sorède et le passage à gué ;
- la création d'une piste cyclable le long de la rivière, depuis la route de Sorède jusqu'au pont sur la Massane (route Nationale.)

« Création d'un nouveau stade »

Ce nouveau stade de football verra le jour à la Prade Basse, vers le port. Ce complexe répondra au règlement de la Fédération Française de Football pour un stade 3^e catégorie.

Des études hydrauliques, géotechniques et environnementales, propres à tout projet de cette ampleur, sont en cours.



Avenue du 11 Novembre

Services techniques municipaux Deux distinctions et un village

Riche actualité de fin d'année pour les équipes du centre technique municipal. Grâce à leur implication, la Ville a décroché deux récompenses et contribué à la magie du village de Noël qui aura séduit enfants et adultes.

Charte régionale « Objectif zéro phyto »

Au début du mois de décembre, Argelès-sur-Mer s'est vue décerner « Trois grenouilles », la labellisation régionale la plus élevée. Ce prix est porté par la Fredon, organisme à vocation sanitaire chargé de la santé des végétaux. Il récompense la politique tendant vers le « zéro pesticide » menée depuis 2011 par la Ville ainsi que la gestion des services dans le domaine des espaces verts et de la voirie. En effet, cette démarche favorise la préservation de la santé de tous (habitants comme agents techniques d'entretien des espaces verts) et de la ressource en eau (jusqu'à 40 % des quantités d'herbicides appliquées sont transférées vers les cours d'eau). Enfin, son adoption permet à la commune de s'inscrire dans une stratégie de développement durable.

Depuis deux années, la Ville n'utilise plus de produits phytosanitaires dans les espaces publics. Mieux encore, elle a anticipé la loi Labbé du 6 février 2014 qui, déjà, prônait la suppression des pesticides pour l'entretien des espaces publics. La loi autorise ponctuellement l'utilisation de ce traitement, en l'absence d'autres solutions efficaces, dans le traitement des arbres victimes des charançons et des chenilles processionnaires.

Les nouvelles pratiques de désherbage adoptées (brûlage et arrachage essentiellement) impliquent un changement de comportement de la



Les équipes n'utilisent plus d'herbicides

population. « Celle-ci a dû accepter le fait que, contrairement aux idées en cours, un trottoir n'est pas sale parce qu'il y a de l'herbe, même après un nettoyage. Par ailleurs, cette herbe permet de protéger la biodiversité. Car on oublie que les pesticides tuent les végétaux, mais également les insectes qui s'y abritent » explique-t-on aux services techniques municipaux.



Aménagement par les agents municipaux, lors des traditionnelles journées "Jardins en Fête" en avril 2016.

Prix spécial de l'arbre au concours départemental des villes et villages fleuris

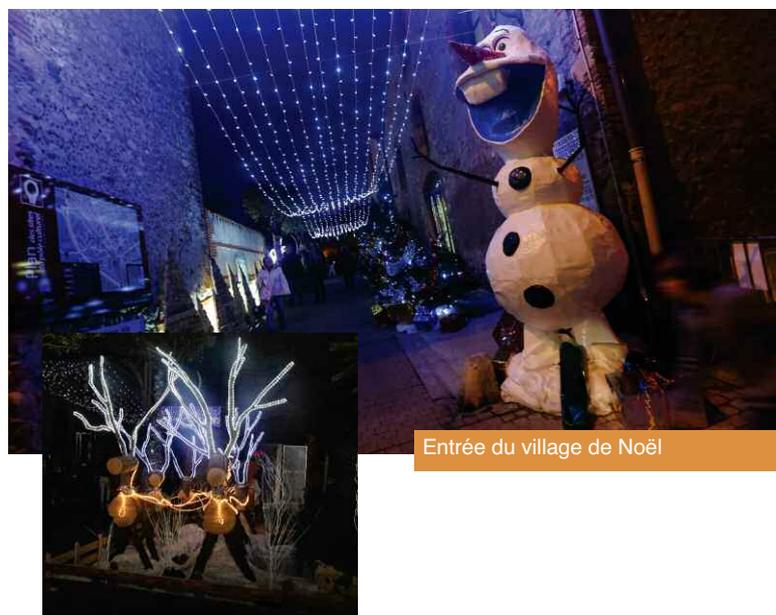
Cette distinction a été décrochée le 15 décembre face à une forte concurrence (52 communes étaient inscrites au concours). Elle récompense la diversité des végétaux adaptés au climat plantés par la Ville ainsi que la politique communale en matière de gestion des arbres. Sur ce dernier point, Argelès-sur-Mer se distingue en appliquant depuis trois années une politique forte et rare : pour un arbre coupé, cinq sont replantés.

En outre, le jury a été particulièrement sensible à l'effort de végétalisation des secteurs du Racou, de la Promenade du front de mer, du centre plage. La gestion du bois des pins, composé de pins pignon, de pins noirs d'Autriche et de pins sylvestres, a également séduit. *« Systématiquement, la commune plante deux ou trois essences d'arbres différentes dans tous les projets d'aménagement. Cette diversification permet de limiter les dégâts en cas d'attaques de parasites »* précise-t-on aux services techniques municipaux.



Aménagements du Racou

Village de Noël



Entrée du village de Noël

Comme l'année dernière, le village de Noël était ouvert à l'espace Liberté du 17 au 24 décembre. La mise en valeur de l'entrée du site particulièrement séduit le nombreux public. Le bonhomme de neige géant qui accueillait les visiteurs a été réalisé par une équipe de bénévoles. Les services techniques se sont quant à eux fortement impliqués dans la fabrication des rennes et du traîneau en bois : une manière ludique de faire apprécier les compétences des différents corps de métiers.

«Trois principes me guident : la justice, la transparence et l'intérêt commun»

Le 6 janvier, plus de 800 personnes ont assisté à l'espace Jean-Carrère aux vœux de l'équipe municipale à la population. Une première pour Antoine Parra, maire depuis neuf mois.

Dans son discours, le premier magistrat a abordé plusieurs points relatifs à la vie locale mais également nationale. Extraits.



Passage de flambeau

“ Ce soir, il me revient le plaisir de m'adresser à vous en tant que premier magistrat de la commune. C'est un réel plaisir, certes, mais aussi un plaisir teinté de gravité... Les vœux prononcés l'an passé ici même par

Pierre Aylagas étaient les derniers qu'il vous adressait en tant que maire. Pierre Aylagas sait le regard que je porte sur son action en tant que maire et sur cette capacité qu'il a eue, si rare en politique, de savoir transmettre... pour que perdurent certaines valeurs, une certaine vision d'Argelès-sur-Mer ”.

Le rôle prépondérant des associations“

Une citoyenneté exemplaire passe par un tissu associatif fort, garant du lien social et de la cohésion entre les générations. Bien des communes ont pris la décision de réduire les subventions accordées au monde associatif. Ici, à Argelès-sur-Mer, ... chaque année, nous parvenons à augmenter les subventions d'environ 2%... Soutenir les associations et ceux qui les animent, c'est permettre à Argelès-sur-Mer d'être une ville vivante, une ville sportive, une ville avec une programmation culturelle, une ville solidaire et une ville où le devoir de mémoire est respecté ”.

Tribune de l'opposition

Les français abordent 2017 avec un gouvernement en déliquescence dont la seule alternative est de gérer les affaires courantes après un quinquennat calamiteux. Localement, nous avons un maire du même bord politique mal élu, dont la priorité est de présenter un bilan pour 2020. D'où une certaine précipitation à vouloir boucler un programme de rénovation du centre ville dans sa mandature. Certes le programme de consultation démocratique a une certaine allure sur le papier, mais dans la réalité, peu d'effets sur un projet écrit d'avance. Ce que nous

Nice et Alep

“ 2016 restera dans notre mémoire collective au travers de deux villes : Nice et Alep, deux villes comme symboles de notre monde qui n'en finit pas de se déchirer. Nice, comme un symbole de cette guerre barbare déclarée à notre pays. ...Alep, ensuite. Lorsque je vois les insoutenables images d'Alep, je ne peux m'empêcher de penser à Guernica... L'histoire n'en finit plus de recommencer... comme si la folie des hommes n'avait pas de limites ”.

Les projets finalisés en 2016

“ Je rappelle rapidement l'installation de 19 familles dans la nouvelle caserne du Peloton de surveillance de la gendarmerie, le PSIG... Je rappelle aussi les premières constructions sur le nouveau lotissement communal de Neguebous, les aménagements de l'avenue Jordi Barre au Racou, de la rue 14 juillet devant l'école la Granotera, de l'avenue du 11 novembre qui longe la Massane...”

reprochons à ce dernier, c'est son manque d'ambition alors qu'il est censé préparer la cité à assumer son rôle de capitale des Albères. Encore une fois, l'objectif est flou : l'intérêt est à court terme. Quel dommage : des idées intéressantes ont été proposées par les argelésiens, mais déplorons pour Argelès cette politique mesquine. Que cela ne nous empêche pas de souhaiter aux argelésiens une très bonne année 2017.

Brigitte De Capèle / Philippe Rius / Laurent Madern



Les Argelésiens médaillés

Leur implication exemplaire dans la vie locale leur a valu de recevoir la médaille de la ville.

Nathalie Héracle

Le Centre d'activités aquatiques a été créé en 1990. Nathalie Héracle y a adhéré en 1996 en tant que mère d'un bébé nageur. En 2002, elle en devient vice-présidente, responsable du pôle bébés nageurs et pré-école de natation jusqu'en 2012. Elle succède alors à Thérèse Paiement en tant que Présidente de l'association. Aujourd'hui, le Centre d'activités aquatiques compte parmi les associations les plus actives de la commune.

Martine Aparicio

Présidente de la Croix Rouge, elle s'investit pour les enfants grâce à "Noël pour tous" et participe à la distribution des chocolats de Noël. Elle a également participé à la création de l'association l'Albe qui accueille des personnes en situation de handicap.

Jean Dupré

Ce pharmacien retraité est membre de la Société d'Escrime Argésienne depuis 1959 soit... 58 ans ! Il est devenu le trésorier de l'association en 2012 après y avoir exercé la fonction de vice-président de 2000 à 2012.

Danie Faget

De 2008 à 2014, elle faisait partie de l'équipe municipale de Pierre Aylagas. Durant ce mandat, elle s'est pleinement investie dans son rôle d'élue et, plus particulièrement, dans le domaine culturel. Elle a été à l'origine de la création des Musicales dont nous fêtons cette année la 8^e édition. Elle y participe toujours en tant que coordinatrice.

Jacques Gouges

C'est la voix de l'Etoile sportive catalane. Cet ancien gendarme mobile est le speaker qui annonce le nom des marqueurs d'essai, des pénalités, des transformations et des drops et l'évolution du score. Il donne aussi de son temps pour aider en cuisine...



Animation musicale pendant la soirée

Ambition, courage, transparence

" Cette année sera celle du lancement des travaux au centre-ville. C'est le projet majeur, celui qui est au cœur de notre mandat... Celui-ci va transformer notre centre-ville pour des décennies. Il n'y pas de fatalité à voir les centres-villes dépérir au profit des zones d'activités. Il faut, certes, pour y parvenir, une réelle volonté politique. Une volonté politique qui allie ambition, courage, transparence, concertation et intérêt collectif. Cela tombe bien, mon équipe et moi avons cette volonté politique ".

Le Mémorial de la Retirada s'installe en ville

" Le Mémorial de la Retirada, ce sont près de 10 000 visiteurs par an qui viennent et qui disposent du temps nécessaire pour découvrir le musée et ses environs. La vie en centre-ville et le commerce en bénéficieront ".

2017 est une année électorale

" Ne nous laissons pas tenter par le vote démagogique... Nous avons un modèle social. Il est imparfait certes mais il nous est envié par beaucoup... Devant vous, ce soir, citoyens Argelésiens, j'ai l'opportunité d'énoncer les principes qui guident et qui guideront mon action en qualité de maire. Ces principes peuvent se résumer en 3 mots : justice, transparence et intérêt commun ".

L'eau dans tous ses états à la Casa de l'Albera

L'établissement municipal entièrement dédié au massif de l'Albera présentera sa prochaine exposition du 1^{er} février au 9 septembre. Son thème : « L'eau dans tous ses états ».



Bernard Rieu, élu en charge du Patrimoine et de la Catalanité.

Pourquoi avoir choisi le thème de l'eau ?

L'eau est omniprésente à Argelès-sur-Mer. On y trouve la mer, les graus (embouchures en catalan) ou bocals (bocaux) des fleuves, des rivières, des ruisseaux. Notre territoire abrite également une zone humide et de nombreuses sources.

L'homme a exploité l'eau de diverses manières...

Tout à fait. De nombreuses traces de pompage de l'eau existent : puits, Ulls (œil en catalan), canal d'arrosage entre le Tech et le Racou. Enfin, la neige qui blanchit régulièrement les hauteurs des Albères était exploitée par les anciens qui utilisaient les Pous del gel (puits de glace en catalan). Et puis ce n'est pas un hasard si l'animal totem d'Argelès-sur-Mer est la granyota (grenouille en catalan) !

Comment se présente l'exposition ?

Celle-ci couvrira les divers aspects de la culture de l'eau. Le public pourra y découvrir des panneaux d'explication, mais aussi des cartes, des documents et des objets issus du fond de la Casa de l'Albera.



Heures d'ouverture

Du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; le samedi de 10 h à 13 h.

Tarifs

Entrée : 3 €, gratuit pour les enfants de moins de 13 ans accompagnés d'un adulte.
Groupes adultes (plus de 20 personnes) : 2 € par personne
Groupes scolaires : 1,50 € par enfant

Tarifs des visites guidées

4 € ; gratuit pour les enfants de moins de 13 ans accompagnés d'un adulte.

Infos. 04 68 81 42 74

Les rendez-vous

Galerie Marianne

Jusqu'au 1^{er} mars

Pierre Grau

Peintures et dessins

Mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h ;

mercredi et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Animation d'ateliers les 10, 18 et 24 fév. de 15 h à 17 h.

Entrée libre.

Infos. 04 68 81 50 60



Du 3 au 15 mars

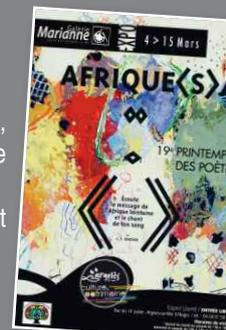
Printemps des poètes

“L'Afrique” : poèmes, photographies et sculptures, avec la participation de l'artiste peintre Marie-Andrée Montalvo.

Mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h ; mercredi et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Entrée libre.

Infos. 06 61 75 05 35



“Les Républicains espagnols dans la résistance française” au Mémorial du 17 février au 30 juin.

Dans le cadre des désormais traditionnels « **Chemins de La Retirada** » (17 au 19 février) organisés en partenariat avec l'association FFREEE, le Mémorial du Camp d'Argelès-sur-Mer consacrera à partir du 17 février une exposition à l'engagement des Républicains espagnols dans la résistance. Ceux-ci furent parmi les premiers à s'engager dans la résistance française. En effet, plus que d'autres, n'étaient-ils pas conscients du péril totalitaire qui s'annonçait ?

Entrée libre

Mémorial du Camp d'Argelès-sur-Mer, espace Jules-Pams (Valmy).
Ouvert du mardi au samedi de 14 heures à 18 heures.
Infos. 04 68 95 85 03



Conférence le 17 février

« D'Argelès au Vernet : Prémices de la résistance dans les camps ».

Journaliste, docteur en histoire contemporaine, spécialiste de l'internement des réfugiés venus d'Espagne, **Grégory Tuban** présentera lors de cette conférence des aspects peu connus des camps et de la résistance qui s'y est développée.



Quand a débuté cette résistance ?

La résistance intérieure débute officiellement avec l'armistice de juin 1940. Toutefois, certaines structures clandestines se sont mises en place suite à la Retirada. C'est le cas pour le réseau d'évasion du groupe Ponzán structuré depuis le camp du Vernet, en Ariège, durant l'été 1939 ou d'une réunion de la structure embryonnaire de l'Unión Nacional Española (UNE) dans une baraque du camp d'Argelès-sur-Mer en octobre 1939.

Celle-ci revêt plusieurs formes...

Oui. A partir de l'été 1941, la lutte s'accroît. Les Groupements de travailleurs étrangers, dont certains se trouvent dans les camps, sont à la base des groupes armés. La police va alors s'employer à traquer, notamment dans les camps, les différents mouvements qui structurent ces groupes montrant que le regroupement d'étrangers antifascistes dès l'hiver 1939 a favorisé la reconstitution de cellules et d'organisations militantes qui seront durant la Seconde Guerre Mondiale au cœur de la résistance espagnole.

Votre conférence aborde cette question d'une manière originale...

En effet, elle traite un sujet connu sous un angle qui l'est moins. De plus, elle sera accompagnée d'une projection de documents inédits et remettra le camp d'Argelès-sur-Mer au centre de la réflexion.

**Le 17 février à 18 heures - salle des Aigles (Valmy)
Entrée libre - Infos. 04 68 95 85 03**

Le 12 février Hispanica

Duo guitare et chant par **Juan Francisco Ortiz**
et **José de Los Rios**

Ces deux artistes partageant la même passion pour les musiques hispaniques se sont réunis sur scène pour présenter au public un moment de musique intense.

Le duo puise ses sources dans les répertoires latinos, gipsy, et dans les musiques latines anciennes. Les amateurs de rumba, boléro, tango et milonga seront comblés !

17 heures à la galerie Marianne.

Tarif : 5 euros ; gratuit pour les moins de 18 ans.

Le 23 mars Songe d'une nuit d'été

Ciné-opéra en direct de l'opéra Bastille (Paris)

Nombreux sont les chorégraphes qui ont puisé dans l'œuvre de Shakespeare la matière dramatique de leur ballet. En 1962, George Balanchine crée pour le New-York City Ballet sa version de la comédie de Shakespeare. “Le songe d'une nuit d'été” compte ainsi parmi les rares ballets narratifs de ce chorégraphe d'exception à avoir fait son entrée au répertoire du ballet de l'Opéra national de Paris. La réalisation des décors et des costumes a été confiée à Christian Lacroix.

19 heures au cinéma Jaurès.

Tarif : 17 euros ; 15 euros pour les moins de 18 ans.

Contact et réservation au cinéma Jaurès - Tél. 04 68 81 15 87 aux heures des séances ou au 04 68 08 22 16 du lundi au vendredi de 9 h à 13 h.

10^{ème} édition
**MUSI
CALES**
2016/17



Argelès
sur-mer
la naturelle

Déguisez-vous
et prenez part
à la Cavalcade !

Carnaval

DIM. 19 FÉV.

Carnaval et JEUNES TALENTS

Espace Jean Carrère à 15h30 - Gratuit
Suivis d'une Boum animée

DIM. 26 FÉV.

CAVALCADE

Rues du village à 15h
Chars et Groupes à pied
(Report le 5 mars en cas de pluie)

SAM. 4 MARS

CAVALCADE nocturne

Rues du village à 20h30
(Report le 11 mars en cas de pluie)

BAL de clôture

avec un orchestre en live !
Espace Jean Carrère à 21h

Du 4 FÉV. au 4 MARS

Exposition « Rétrospective des 40 ans de costumes du Carnaval »

Médiathèque Jean Ferrat